

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ



Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons une excellente année 2022 ainsi qu'une bonne santé.

L'année passée fut très éprouvante pour nous tous, à cause du covid qui nous a empêché d'avoir des rassemblements, aussi bien associatifs que privés. Mais j'espère que cela restera un mauvais souvenir et que la vaccination arrive à nous mettre tous à l'abri des attaques de ce virus.

Pour les mêmes raisons, le repas des aînés a été annulé en 2021, il a été proposé aux plus de 65 ans, 2 spectacles au mois de novembre, les contraintes sanitaires étant plus faciles à gérer.

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Un agent recenseur se présentera à votre domicile. Cette démarche est obligatoire.

Des travaux de mise aux normes électriques ont été réalisés dans la salle communale avec un réaménagement complet de la cuisine, ce qui la rendra beaucoup plus agréable.

Le technicien du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) prend rendez-vous au fur et à mesure dans toutes les maisons de la commune pour refaire le diagnostic des eaux usées. Ce service n'est pas facturé, tout simplement parce qu'il est déjà prélevé sur votre facture d'eau.

Les arrêts de bus de la commune ont été déplacés pour des raisons de sécurité. Je comprends bien le mécontentement de certains parents, mais la région qui a pris la compétence transport scolaire est devenue intransigeante sur la sécurité. Aucun arrêt de bus ne doit se situer dans un carrefour et j'avoue qu'il a bien fallu trancher tout en essayant de ne léser aucune famille, sinon les arrêts de bus non conformes sont tout simplement abolis.

Depuis le 5 novembre, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est approuvé, cela veut dire que toutes les zones constructibles sont clairement délimitées à présent. Tout cela n'empêche pas d'autres constructions de dépendances près des habitations (sous certaines conditions) dans les zones non constructibles.

Des élections sont prévues en avril (présidentielles) et en juin 2022 (législatives). Afin d'organiser au mieux les bureaux de vote, les volontaires seront les bienvenus.

Certains habitants souhaitent proposer des activités d'animation pendant l'année 2022. Je m'en réjouis et vous propose déjà de réserver le week-end du 17 avril pour un petit marché de produits locaux et une démonstration de vieux métiers.



Naissances



Léa et Juliette DUBLOQUE, le 20 janvier, domiciliées « Le Bourg »
Léonard LÉBOUVIER, le 4 février, domicilié « La Cour de Bas »
Manon LEDEME, le 16 septembre, domiciliée « La Merrie »

Baptême civil

Léonard LÉBOUVIER, le 3 juillet

Mariages



LÉBOUVIER Médéric et
GOURNAY Maëlle, le 3 juillet,
domiciliés « La Cour de Bas »



Décès



LARGNIER née PUENTE Rolande, le 3
septembre, domiciliée « Le Grand Champ »
ROULLAND Thérèse, le 14 octobre, domiciliée
« Le Jardin »

ÉTAT CIVIL

LES BOIS COMMUNAUX

Un gros projet de reboisement des bois communaux est prévu à partir de l'automne 2022 sur environ 7 hectares. Nous pouvons bénéficier d'une aide pour un plan de relance des forêts d'environ 60% du coût total soit environ 30 000€. Le projet serait une majeure partie en chêne sessile et l'autre en pin sylvestre. Les travaux pourraient démarrer à l'automne 2022 avec une estimation du coût de 50 000€ pour l'aménagement du terrain et des travaux de clôture d'une partie du terrain. Ce dossier est géré et proposé par l'Office National des Forêts (ONF).



L'ÉTANG

L'étang est de nouveau rempli, ce qui nous donne le cachet d'antan de notre petit bourg et nous réjouit tous. Les actions du conservatoire des espaces naturels avec l'appui d'Arbor et Sens, mieux ciblées et plus répétitives gênent beaucoup le développement de la plante invasive qui est pour notre cas la myriophylle du Brésil. J'espère qu'en maintenant la pression d'arrachage de cette plante, on pourra peut-être un jour s'en débarrasser.

Malheureusement, la digue de l'étang a une infiltration et un trou s'est formé près du parking. Nous avons dû sécuriser cet endroit et voir comment régler ce problème. Des travaux devront vraisemblablement s'envisager.



LES TRAVAUX EN IMAGES

Nouveau bureau de secrétariat

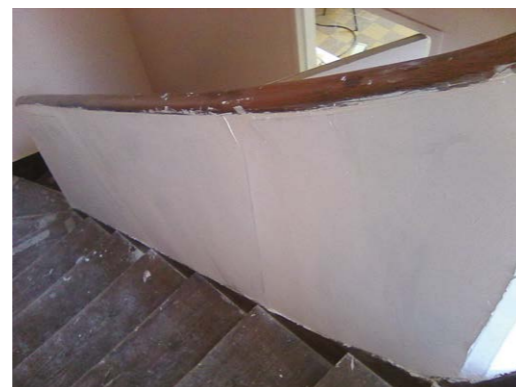


Marquage de l'emplacement arrêt de bus

Equipements de la salle des fêtes



Sécurisation de l'escalier



RENSEIGNEMENTS DIVERS

LOCATION DE LA SALLE :

80€ pour les habitants de Soulevre en Bocage et 100€ pour les hors Soulevre en Bocage. Pour la réservation contacter la mairie au 02 31 67 79 63 aux horaires d'ouverture ou par mail.

Mairie Ouverture le mardi de 14 à 16 heures

Tél : 02 31 67 79 63

Mail : mairiebureslesmonts@neuf.fr

Secrétaire : Aurélie BLANCHARD

ORDURES MÉNAGERES

Pour rappel, quand il y a un jour férié dans la semaine, la collecte est décalée d'une journée.

Par exemple, si le férié tombe un lundi, la collecte du lundi aura lieu le mardi et ainsi de suite jusqu'au samedi.

ARCHIVES COMMUNALES

Les archives d'état civil de 1823 à 1892 et d'autres documents sont désormais stockées au centre des archives départementales du Calvados à Caen et seront scannées dans les mois qui viennent. Ces documents seront mis en ligne sur leur site et pourront être visionnés par tout le monde. Ce sont des documents exceptionnels puisqu'ils remontent jusqu'à la révolution.

CLUB DES AINES

Le club redémarre tout juste depuis mi-septembre à cause de la covid-19. Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent.

A L'ÉCOLES DES SOURCES



Après un processus d'échange avec les membres de la communauté éducative, en particulier des membres du conseil d'école puis le vote du conseil municipal de Souleuvre en Bocage, l'école de Campeaux s'appelle désormais « l'école des Sources ».

L'année scolaire écoulée a été une nouvelle fois perturbée par le contexte sanitaire. Le personnel communal et les professeurs ont toutefois démontré leur volonté de permettre la continuité du service public d'éducation durant toute l'année.

La fin de l'année scolaire a été marquée par deux départs en retraite. Après plusieurs décennies de services dans notre école, Laurence Hinard (34 ans) et Marie-Paule Bouché (21 ans) ont fait valoir leur droit à la retraite. C'est ici l'occasion de les remercier, pour leur implication auprès de nos enfants.

Le 1er septembre dernier, ce sont presque 140 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire. La rentrée 2021 marque aussi le retour à la semaine de 4 jours dans toutes les écoles de la commune de Souleuvre en Bocage.

Cette rentrée est aussi l'année de l'ouverture au sein de l'école d'un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire où 12 enfants sont accueillis).

Les repas sont préparés sur place par la nouvelle cuisinière Véronique Lemutrecy.

Le prix du repas pour l'année scolaire 2021-2022 a été fixé par le conseil municipal à 3,90 €.

Le tarif de la garderie périscolaire est fixé à 0,80€ la ½ heure. Les nouveaux horaires sont les suivants : 7h30-8h35 et 16h30-18h30.



LAURENCE ET SA CARRIÈRE

Laurence HINARD a été nommée en septembre 1987 sur la classe infantine, juste un an après la création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes associées de Campeaux, La Ferrière Harang, Montbertrand, St Martin Don, Malloué et Bures les Monts. Elle dit avoir demandé cette école pour "poser un peu ses valises" avant de repartir vers d'autres horizons. L'histoire en sera toute autre.

Laurence Hinard : *"Je ne pensais pas en arrivant à Campeaux y rester aussi longtemps. C'est un peu le hasard. Au fil des rencontres, j'ai trouvé, ici, bien plus que des collègues, des élèves, des parents d'élèves et des élus, j'ai trouvé une famille. Des mots tels que communication, coéducation, bienveillance, ouverture de l'école, coopérative scolaire, temps périscolaires, rythmes de l'enfant... ont été le fil conducteur de ces nombreuses années. Les différents projets pédagogiques et projets communaux menés à bien ont participé à leur donner du sens."*

En 1986, le RPI comptait deux classes à Campeaux et deux classes à La Ferrière Harang. En 1988, ouverture d'une deuxième classe maternelle etc... En 2011, l'école était composée de deux classes à La Ferrière Harang et de six classes à Campeaux (trois classes maternelles et trois classes élémentaires) pour un effectif de 182 élèves.

Laurence Hinard : *"J'ai vu l'école évoluer et grandir. L'augmentation des effectifs a permis l'ouverture de classes et la construction du groupe scolaire ainsi que son agrandissement pour le bien être et le respect des besoins de l'enfant. La volonté des élus et l'implication des parents d'élèves ont animé la vie de l'école pendant de nombreuses années et j'espère que cela continuera ainsi."*

De nombreux enfants de nos six communes historiques ont eu Laurence Hinard comme enseignante. Lorsque nous lui avons demandé de citer quelques anecdotes, elle a répondu *"J'en ai plein la tête et c'est difficile de choisir."* puis elle a ajouté *"40 ans c'est long et pourtant je n'ai pas vu le temps passer. "Je remercie tous les enfants et les parents rencontrés pour ce qu'ils m'ont apporté. Je me suis rendue compte que les années avaient défilé lorsque j'ai eu en classe les enfants de mes anciens élèves. On m'a demandé combien d'élèves j'avais eus au cours de ma carrière alors je vous invite à répondre à ce petit défi."*

En attendant d'avoir la réponse, nous souhaitons à Laurence une bonne retraite.